

A P P E N D I C E (I.)

Seconde Classe.

Paroisses où les Habitans paroissent avoir assez de grains pour subsister et pour semer.

No 1 Gentilly. 2 St. Grégoire. 3 Les Trois-Rivières. 4 Yamachiche. 5 Riv. du Loup District des Trois-Rivières. 6 Pointe aux Trembles. 7 Longue Pointe. 8 Ste. Geneviève, Ile de Montréal. 9. Ste. Rose. 10 St. Martin. 11 Blainville. 12 Repentigny. 13 St Sulpice. 14 Berthier District de Montréal. 15 Ile du Pads. 16 Contrecoeur. 17 Verchères. 18 Longueil. 19 La Prairie. 20 St. Philippe. 21 St. Luc. 22 Chateaugay. 23 St. Augustin. 24 Ste. Foi. 25 St. Laurent, Ile d'Orléans. 26 Anges Gardiens. 27 Château Richer. 28 Ste. Anne de Beaupré. 29 St. Joachim. 30 Ile aux Coudres. 31 Kamouraska. 32 Ste. Anne Grande Anse. 33 St. Roch, District de Québec. 34 L'Ilet. 35 Cap St. Ignace. 36 St. Michel, District de Québec. 37 Beaumont. 38 St. Charles, Riv. Boyer. 39 Pointe Lévi. 40 St. Jean Ile d'Orléans.

Troisième Classe.

Paroisses où l'on ne pourra subsister et semer que difficilement, le froment ayant souffert de la gelée, et les autres grains, ainsi que les patates, ayant presque totalement manqué.

No. 1 Bécancour. 2 St. Pierre des Évrards. 3 Nicolet. 4 Sorel. 5 St. Ours. 6 St. Jean de Rouville. 7 Ile Perrot. 8 Rigaud. 9 St. Eustache. 10 St. Vincent. 11 La Valtrie. 12 Lanoray. 13 St. Cuthbert. 14 Deschambault. 15 Cap Santé. 16 Les Ecureuils. 17 Pointe aux Trembles, District de Québec. 18 Ancienne Lorette. 19 St. Ambroise. 20 Charlesbourg. 21 Rivière Ouelle. 22 St. Thomas. 23 St. Jean Deschaillons. 24 Ste. Anne des Plaines.

Quatrième Classe.

Paroisses dès maintenant dénuées de toute ressource pour leur subsistance, et sans espoir de se procurer les moyens de semer au Printems.

No. 1 Lotbinière. 2 St. Nicolas. 3 St. Henri de Lauzon. 4 Ste. Marie. 5 St. Joseph. 6 St. François, Nouvelle Beauce. 7 St. André.